

« CHARTE-PARTIE D’AFFRETEMENT AU VOYAGE ET CONTRAT DE VENTE DE MARCHANDISES EN VRAC »

PRESENTATION DU SEMINAIRE

Le séminaire commencera par la présentation de la structure du marché international du transport maritime. Le transport du commerce extérieur marocain sera ensuite examiné à la lumière de la libéralisation de l'affrètement et en tenant compte de l'influence de la position géographique du Maroc sur le transport des échanges et le coût du fret.

Le thème principal du séminaire sur les relations entre la charte-partie d'affrètement au voyage et le contrat de vente de marchandises en vrac ne porte pas tant sur l'étude de chacun de ces deux contrats que sur l'examen des relations entre eux et en particulier l'analyse des clauses qui leur sont communes.

L'objectif est de permettre aux participants d'appréhender sur un plan opérationnel l'articulation des obligations (du chargeur, du transporteur et du réceptionnaire) que l'on retrouve dans les deux contrats précités en matière de : Quantité, planche de chargement, paiement du fret, transfert du risque, livraison, manutention, cadences, surestaries, pertes et dommages à la marchandise, etc...

Ce séminaire inter-entreprises s'adresse à des personnes ayant déjà une première expérience dans des départements en charge de l'affrètement de navires et/ou de vente/achat de produits en vrac. Il s'adresse également aux cadres des services maritimes des compagnies d'assurances et des auxiliaires du transport maritime. Le nombre de participants est limité pour faciliter les échanges d'expériences entre participants et avec l'animateur.

Le séminaire qui s'étalera sur toute une journée sera interactif et il sera fait un usage intensif de l'anglais.

B. AND H. MARINE CONSULTANTS

215 Boulevard Abdellah Ben Yassine, Casablanca. Tél. : 0522.40.45.92 / 0522.40.45.93.

Fax : 0522.40.45.94 / E-mail : marineconsult@menara.ma